

TENDANCES

DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DANS LES MARITIMES

Volume 22, numéro 4

Novembre 2025

La population étudiante des collèges des Maritimes : de 2017-2018 à 2022-2023

Faits saillants

Entre 2017-2018 et 2022-2023, plus de 25 000 étudiantes et étudiants étaient inscrits dans les collèges publics des Maritimes chaque automne. En 2022-2023, 77 % des inscriptions étaient à un programme d'études postsecondaires menant à un certificat ou à un diplôme d'études collégiales.

Tendances des inscriptions à l'automne dans les programmes d'études postsecondaires entre 2017-2018 et 2022-2023

- ❖ Dans l'ensemble, les inscriptions aux programmes d'études postsecondaires ont augmenté de 9 % sur cinq ans, pour s'établir à 20,718 en 2022-2023.
- ❖ Le nombre de personnes originaires des Maritimes inscrites dans les collèges de la région a diminué de 8 %. Les inscriptions de l'international ont été à l'origine de la majeure partie de la croissance des inscriptions, grimpant de 267 %. En 2022-2023, les étudiantes et étudiants internationaux représentaient 20 % des inscriptions aux programmes d'études postsecondaires. En 2022-2023, les Philippines ont dépassé l'Inde comme le principal pays de citoyenneté.
- ❖ Le nombre d'hommes est resté plutôt stable (+1 %), tandis que le nombre de femmes a augmenté de 13 %. En 2017-2018, les hommes représentaient 53 % des inscriptions mais, en 2022-2023, l'écart entre les genres a été comblé.
- ❖ Les inscriptions des personnes âgées de 25 ans ou plus a augmenté de 31 %. Ce changement s'explique par une augmentation des inscriptions des personnes de l'international, qui ont tendance à être plus âgées que les Canadiens et Canadiennes.
- ❖ Les inscriptions dans les domaines du commerce et la gestion ont augmenté de 16 %, principalement en raison d'une hausse des inscriptions de l'international au cours de la même période.
- ❖ Les inscriptions en sciences humaines, en arts, en sciences sociales et en éducation ont augmenté de 34 %, principalement en raison des inscriptions aux programmes d'éducation de la petite enfance et à d'autres programmes d'éducation. Les inscriptions en informatique et en sciences de l'information ont grimpé de 46 %.

Tendances des inscriptions pour l'année complète

- ❖ En 2022-2023, il y avait, au total, 39 944 personnes inscrites sur une période de 12 mois dans tous les types de programmes combinés.
- ❖ Pour les programmes courts les personnes sont souvent inscrites à une seule session au cours de l'année. Les inscriptions pour l'année complète fournissent donc une meilleure mesure pour explorer les tendances dans les inscriptions dans ces programmes. Entre 2017-2018 et 2022-2023, les inscriptions pour l'année complète en apprentissage (formation technique) ont diminué de 8 %, celles en éducation et acquisition de compétences de base ont augmenté de 19 % et celles à la formation continue ont diminué de 31 %.

Tendances dans les sanctions d'études décernées

- ❖ En 2022, les collèges des Maritimes ont décerné 9,326 sanctions d'études, une augmentation de 6 % sur cinq ans.
- ❖ Le nombres de sanctions d'études décernées aux étudiantes et étudiants internationaux a augmenté de 213 % entre 2018 et 2022. Au cours de la même période, le nombre de sanctions d'études décernées aux Canadiens et Canadiennes a diminué de 5 %
- ❖ L'écart créer par les retraites au cours des cinq prochaines années sera trop grand pour être rempli par les personnes des Maritimes qui obtiendront un certificat ou un diplôme d'un collège de la région. Les personnes qui viennent de l'international et qui reçoivent un certificat ou un diplôme d'un collège des Maritimes sont une importante source future de main-d'œuvre qualifiée dans la région.



Introduction

Le présent rapport est la première publication de la Commission de l'enseignement supérieur des Provinces maritimes (CESPM) sur des statistiques sur la population étudiante des collèges des Maritimes qui s'appuie sur les données du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP). La CESPM et les collèges ont collaboré à la collecte, à l'élaboration et à la validation de mesures normalisées des inscriptions et des sanctions d'études décernées dans la région. Ce rapport porte sur le profil démographique et scolaire des étudiantes et étudiants inscrits dans les collèges publics de la région sur une période de 6 ans, soit de 2017-2018 à 2022-2023.

Inscriptions à la session d'automne

Les collèges publics des Provinces maritimes offrent une variété de programmes et de cours, dont des programmes postsecondaires menant à un diplôme ou à un certificat (études postsecondaires), des volets techniques ou en classe d'un apprentissage (apprentissage), des cours de niveau secondaire ou de formation en langue seconde (éducation et acquisition de compétences de base) et des cours ou des programmes courts ou de perfectionnement personnel ou professionnel (formation continue). Les inscriptions annuelles sont habituellement mesurées à l'automne, car c'est à cette période de l'année où les inscriptions à des études postsecondaires sont les plus élevées. Les inscriptions à la session d'automne constituent une mesure normalisée pour surveiller les tendances démographiques et scolaires au fil des années. Les données du SIEP recueillies par la CESPM fournissent également un portrait des inscriptions pour l'année complète, qui sera abordé plus loin dans le présent rapport.

En 2022-2023, 27 079 étudiantes et étudiants étaient inscrits dans les collèges des Provinces maritimes, ce qui constitue une augmentation de 5 % par rapport à l'année précédente et une baisse de 1 % sur cinq ans (figure 1). La majorité des inscriptions (77 %) étaient à des programmes ou à des cours d'études postsecondaires, 6 % à des formations d'apprentissage, 9 % à des programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base et 9 % à la formation continue.

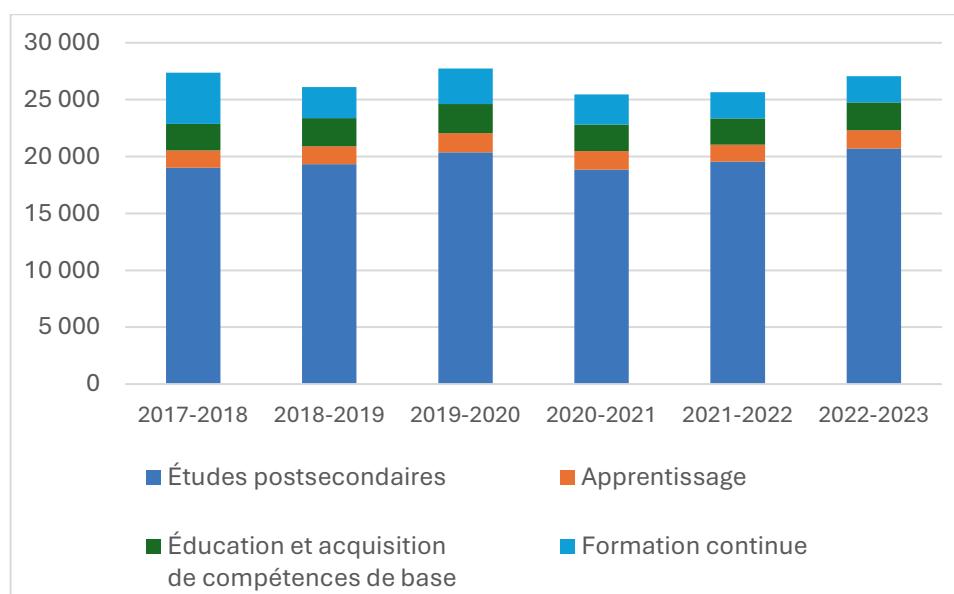


Figure 1. Inscriptions par type de programme, de 2017-2018 à 2022-2023

À propos du Système d'information sur les étudiants postsecondaires (SIEP) de la CESPM

Le SIEP est une enquête annuelle sur les données administratives conçue par Statistique Canada en collaboration avec la CESPM. Les données du SIEP sont recueillies à la fin de l'année d'études et font l'objet d'un processus de vérification rigoureux afin de créer un entrepôt de données pouvant être utilisé pour répondre à de nombreuses questions sur les étudiantes et étudiants des établissements postsecondaires dans les Provinces maritimes.

À partir d'une collecte de données annuelle, la CESPM recueille les données dont elle a besoin pour calculer des statistiques normalisées sur les inscriptions et les sanctions d'études décernées et créer des dossiers longitudinaux des étudiantes et étudiants de sorte à suivre leur cheminement dans le réseau postsecondaire des Maritimes.

Le SIEP a été entièrement mis en œuvre dans les universités des Maritimes en 1999. En 2017, la CESPM a élargi sa collecte annuelle de données auprès des établissements d'enseignement postsecondaire pour inclure tous les collèges publics du Nouveau-Brunswick, de la Nouvelle-Écosse et de l'Île-du-Prince-Édouard. Le personnel de la CESPM, en consultation avec les personnes travaillant en recherche institutionnelle et les registraires des collèges de la région, a élaboré des définitions normalisées des inscriptions pour la région.

Pour obtenir de plus amples renseignements sur la méthode employée et les définitions, veuillez consulter le document suivant : *Collèges des Provinces maritimes : inscriptions et sanctions d'études décernées. Définitions, méthode employée et tableaux statistiques*.ⁱ

Inscriptions aux études postsecondaires

La première partie du présent rapport porte sur les inscriptions à la session d'automne aux programmes et aux cours menant à un certificat ou à un diplôme d'études postsecondaires. Le nombre total d'inscriptions aux programmes d'études postsecondaires a augmenté de façon constante au cours des cinq dernières années, passant de 19 015 en 2017-2018 à 20 718 en 2022-2023. Il y a eu une baisse des inscriptions en 2020-2021, sans doute en raison de la pandémie de COVID-19 et des restrictions connexes.

La croissance des inscriptions à des études postsecondaires a été la plus marquée dans les programmes menant à un diplôme.

En 2022-2023, 13 554 étudiantes et étudiants étaient inscrits à un programme menant à un diplôme (+15 % sur cinq ans) [figure 2], 5 629 étaient inscrits à un programme menant à un certificat (-4 % sur cinq ans) et 376 étaient inscrits à des programmes courts menant à d'autres types de sanctions d'études postsecondaires (+33 % sur cinq ans). Au total, 1 169 étudiantes et étudiants étaient inscrits à des cours postsecondaires sans être inscrits à un programme.

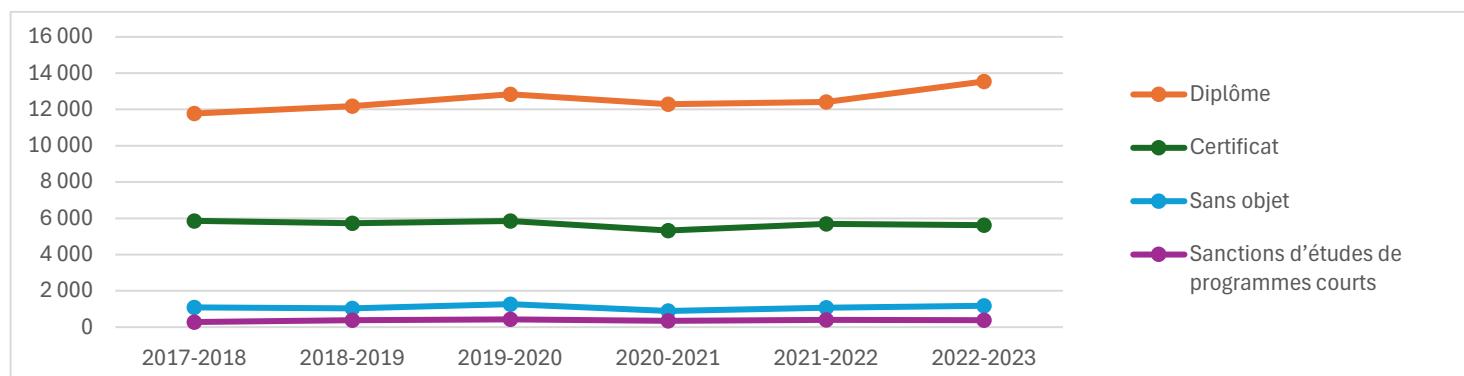


Figure 2. Inscriptions aux études postsecondaires selon le genre de sanction d'études, de 2017-2018 à 2022-2023

Les étudiantes et étudiants internationaux ont été à l'origine de la majeure partie de la croissance des inscriptions.

En 2022-2023, 16 037 (77 %) des étudiantes et étudiants provenaient des Provinces maritimes (figure 3). Dans l'ensemble, les inscriptions des résidents et résidentes des Provinces maritimes ont reculé de 8 % sur cinq ans, mais la tendance n'a pas été la même dans les trois provinces d'origine. Les inscriptions des personnes originaires du Nouveau-Brunswick dans les collèges des Provinces maritimes ont augmenté de 1 %, celles des personnes de la Nouvelle-Écosse ont diminué de 14 % et celles des personnes de l'Île-du-Prince-Édouard sont demeurées stables au cours de cette même période. En 2022-2023, seuls 2 % des inscriptions étaient celles de Canadiens ou Canadiennes hors Maritimes. Leur nombre a diminué de 2 % sur cinq ans. En 2022-2023, les inscriptions de l'international représentaient une inscription sur cinq. Les étudiantes et étudiants internationaux ont affiché la plus forte croissance des inscriptions sur cinq ans, passant de 1 154 à 4 236 (+267 %).

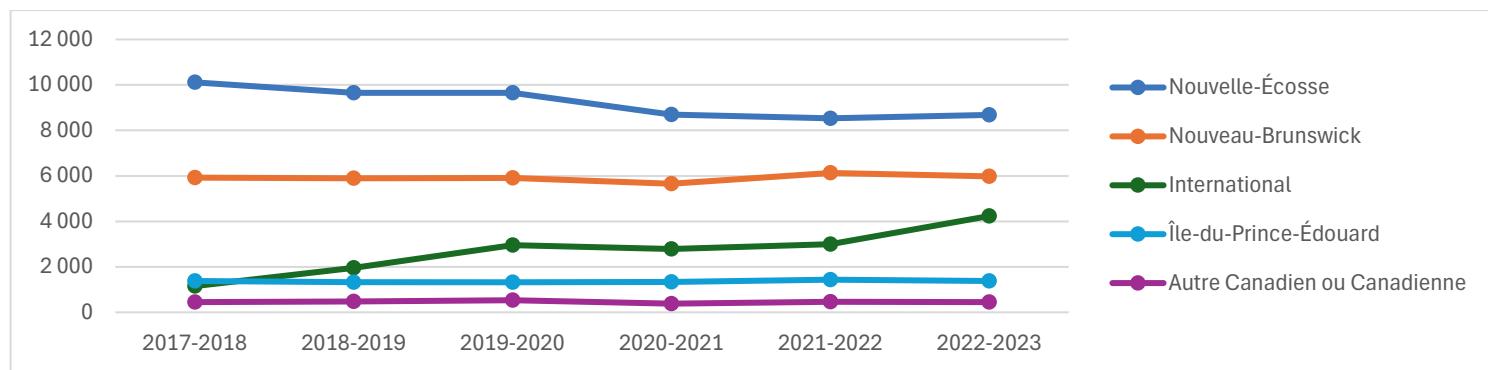


Figure 3. Inscriptions aux études postsecondaires selon la région d'origine, de 2017-2018 à 2022-2023

Entre 2017-2018 et 2022-2023, les étudiantes et étudiants internationaux sont venus de plus de 150 pays pour étudier dans les Maritimes.

Entre 2017-2018 et 2021-2022, l'Inde était le principal pays de citoyenneté. Les inscriptions d'étudiantes et étudiants indiens ont culminé à 552 en 2020-2021, pour reculer à 488 en 2022-2023. En 2022-2023, les Philippines ont dépassé l'Inde comme premier pays de citoyenneté. Les inscriptions des personnes des Philippines sont passées de 15 en 2017-2018 à 605 en 2022-2023. Les inscriptions en provenance du Cameroun, du Brésil et du Nigéria ont toutes augmenté de plus de 350 % au cours de la même période.

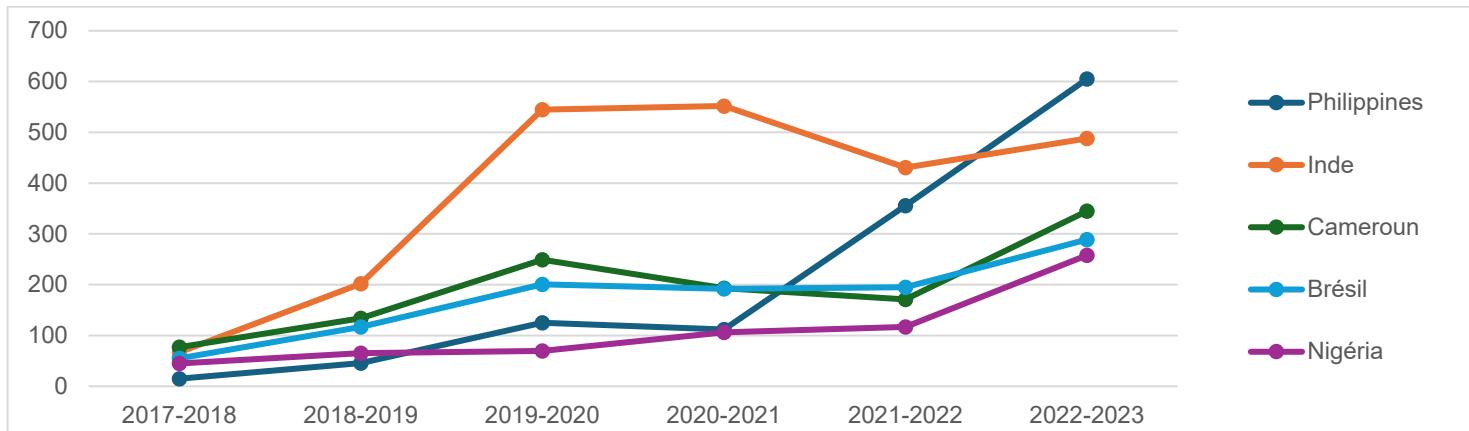


Figure 4. Inscriptions aux études postsecondaires dans les collèges des Maritimes selon les cinq principaux pays de citoyenneté, de 2017-2018 à 2022-2023

En ce qui concerne les inscriptions, l'écart entre les hommes et les femmes a été comblé.

Entre 2017-2018 et 2022-2023, le nombre d'hommes inscrits aux études postsecondaires est demeuré plutôt stable (+1 %), tandis que le nombre de femmes inscrites a augmenté de 13 % (figure 5). Au cours de la même période, le nombre de personnes choisissant de ne pas déclarer de genre a augmenté de 132 %, soit 4 % des inscriptions. Un petit pourcentage de personnes ont également indiqué un genre non binaire, mais ce nombre reste trop faible pour être analysé. Si l'on exclut les données sur le genre pour la catégorie « personne non binaire ou genre non déclaré », en 2017-2018, les hommes représentaient 53 % des inscriptions aux études postsecondaires, mais l'écart des inscriptions entre les hommes et les femmes a été comblé au cours des 5 dernières années.

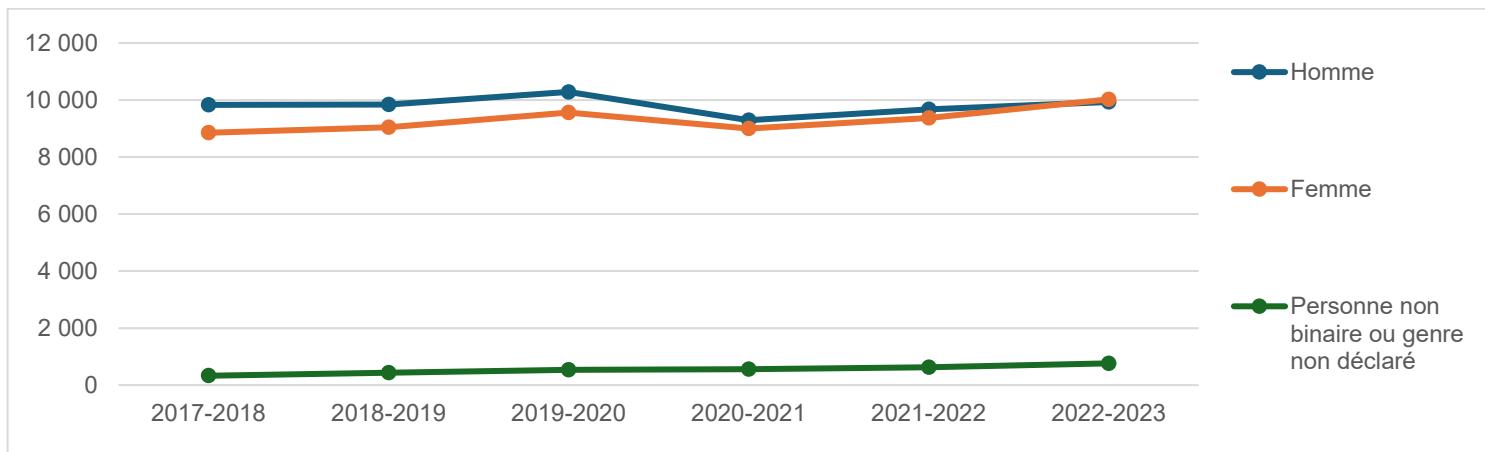


Figure 5. Inscriptions aux études postsecondaires selon le genre, de 2017-2018 à 2022-2023

Le ratio hommes-femmes est différent selon l'origine des étudiants.

Le nombre d'hommes canadiens a diminué de 16 % entre 2017-2022 et 2022-2023, tandis que le nombre de femmes canadiennes n'a fléchi que de 3 % au cours de la même période. En 2017-2018, 52 % des personnes en provenance du Canada étaient des hommes, par rapport à 48 % en 2022-2023 (figure 6a). Les personnes en provenance de l'international sont plus susceptibles d'être des hommes, et l'augmentation du nombre d'inscriptions de l'international a masqué l'évolution du ratio hommes-femmes chez les étudiantes et étudiants canadiens. L'écart entre le nombre d'hommes et de femmes s'est également rétréci pour les personnes de l'international (figure 6b). Cela s'explique par une augmentation plus rapide des inscriptions de femmes (+334 %) que des inscriptions d'hommes (+228 %) parmi les étudiantes et étudiants internationaux.

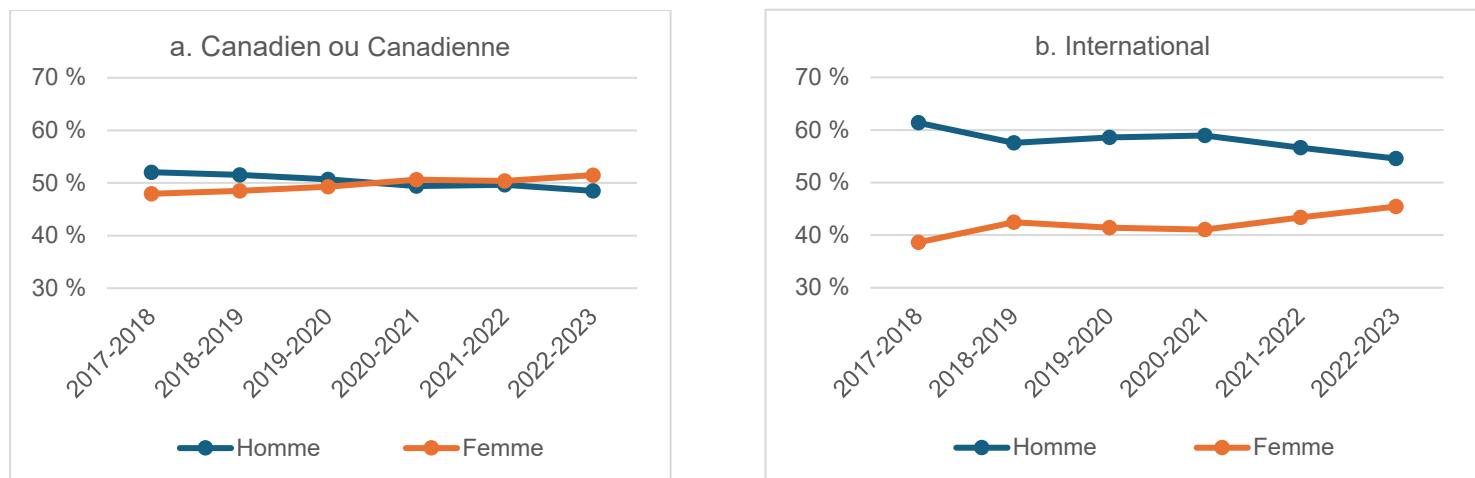


Figure 6. Inscriptions aux études postsecondaires selon le genre et le statut de la personne au Canada, de 2017-2018 à 2022-2023

Les inscriptions des personnes plus âgées aux études postsecondaires sont en hausse.

Entre 2017-2018 et 2022-2023, les inscriptions de personnes âgées de 19 ans ou moins ont diminué de 4 % et les inscriptions des 20 à 24 ans ont reculé de 4 % (figure 7). En revanche, le nombre de personnes âgées de 25 ans et plus a augmenté de 31 %. En 2022-2023, 45 % des étudiantes et étudiants étaient âgés de 25 ans ou plus. Ce changement s'explique par une augmentation du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux, qui ont tendance à être plus âgés que les étudiantes et étudiants canadiens. En 2022-2023, 28 % des étudiantes et étudiants canadiens étaient âgés de 19 ans ou moins, 31 %, de 20 à 24 ans et 41 %, de 25 ans ou plus. Or, seuls 8 % des étudiantes et étudiants internationaux avaient 19 ans ou moins, 33 % avaient entre 20 et 24 ans et 59 % avaient 25 ans ou plus.

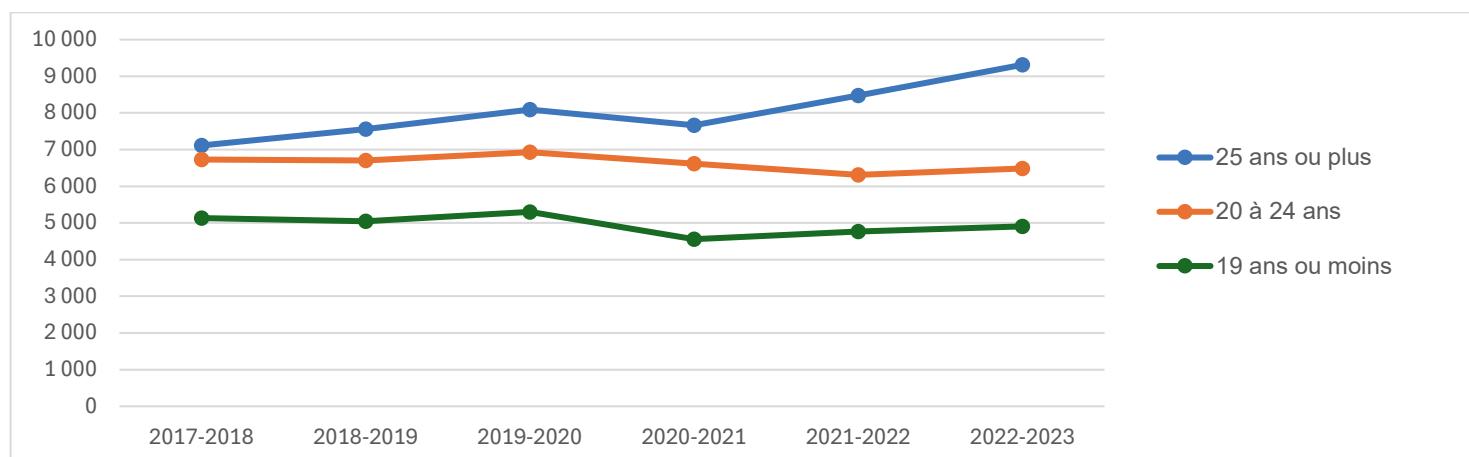


Figure 7. Inscriptions aux études postsecondaires selon le groupe d'âge, de 2017-2018 à 2022-2023

Les tendances dans les inscriptions varient selon le domaine d'études.

Les programmes ont été regroupés en huit domaines d'études aux fins d'analyse. L'un des regroupements les plus importants, *technologies de génie et métiers de la construction*, a enregistré une baisse des inscriptions de 6 % sur cinq ans (figure 8). Les inscriptions ont atteint leur plus bas niveau en 2020, mais ont rebondi au cours des deux dernières années. Les inscriptions en *sciences humaines, arts, sciences sociales et éducation* ont augmenté de 34 % sur cinq ans, principalement en raison des inscriptions aux programmes d'éducation de la petite enfance et à d'autres programmes d'éducation. Les inscriptions en *informatique et en sciences de l'information* ont grimpé de 46 % au cours de la même période. Quant aux inscriptions en *commerce et gestion*, elles ont augmenté de 16 % sur cinq ans.

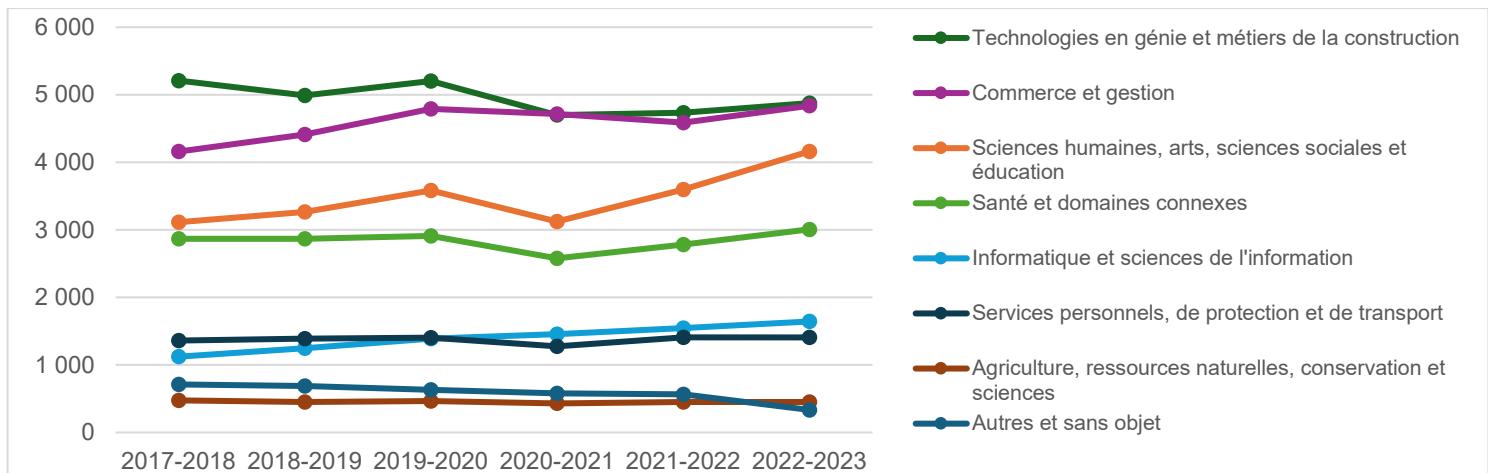


Figure 8. Inscriptions aux études postsecondaires selon le domaine d'études, de 2017-2018 à 2022-2023

Les inscriptions d'étudiantes et étudiants internationaux ont contribué à la croissance dans certains domaines d'études.

En 2022-2023, les étudiantes et étudiants internationaux représentaient 35 % des inscriptions en *commerce et gestion*, 30 % des inscriptions en *informatique et sciences de l'information*, et 21 % des inscriptions en *technologies de génie et métiers de la construction* (figure 9). Les inscriptions de l'international en *commerce et gestion* ont augmenté de 313 % entre 2017-2018 et 2022-2023, contribuant à la majeure partie de la croissance dans ce domaine. En revanche, les inscriptions en provenance du Canada en *commerce et gestion* ont diminué de 16 % au cours de la même période. Les inscriptions des Canadiens et Canadiennes en *technologies de génie et métiers de la construction* ont diminué de 22 % sur cinq ans, mais l'augmentation récente du nombre d'étudiantes et étudiants internationaux dans ces domaines (+305 % sur cinq ans) a contribué à l'augmentation observée au cours des deux dernières années. Les étudiantes et étudiants canadiens et internationaux ont contribué à la croissance des inscriptions dans les programmes d'*informatique et de sciences de l'information* (+17 % et +273 %, respectivement, sur cinq ans).

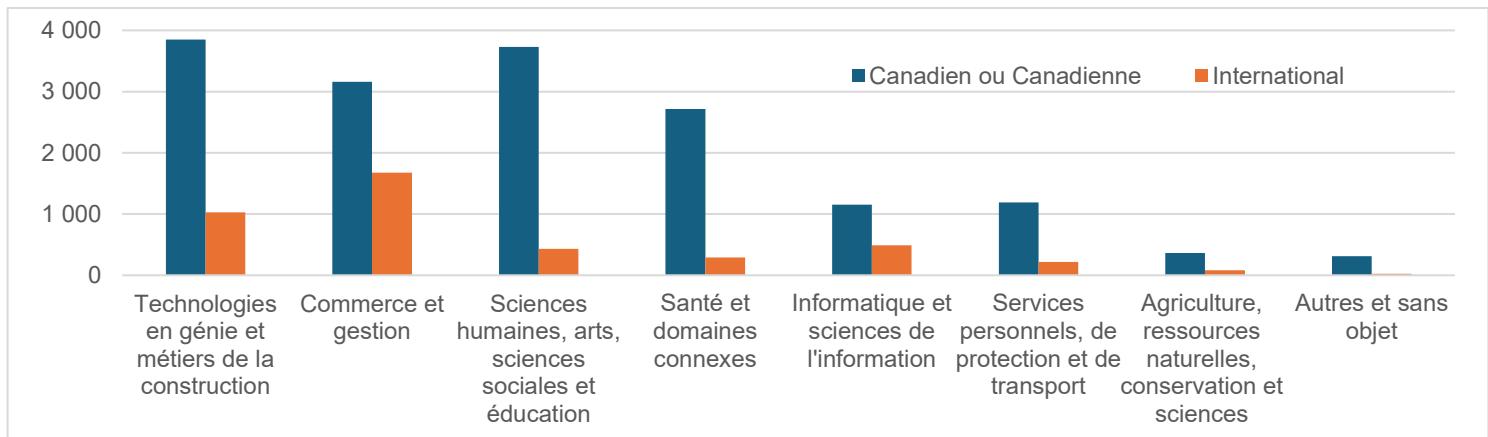


Figure 9. Inscriptions aux études postsecondaires selon le domaine d'études et le statut de la personne au Canada, de 2022-2023 à 2022-2023

Les hommes et les femmes choisissent des domaines d'études différents.

Les femmes sont plus nombreuses que les hommes dans les programmes en *commerce et gestion*, les programmes en *sciences humaines, arts, sciences sociales et éducation* et les programmes en *santé* (figure 10). Les hommes sont plus susceptibles que les femmes de s'inscrire en *technologies de génie et métiers de la construction* et en *Informatique et sciences de l'information*. Comme le statut de la personne au Canada, le genre est également lié aux différences des inscriptions selon le domaine d'études. Plus précisément, il existe une interaction entre l'origine de la personne et le genre. La baisse du nombre d'hommes canadiens inscrits dans les collèges des Provinces maritimes (voir la figure 6a) s'est traduite par la diminution des inscriptions dans les programmes en *technologies de génie et métiers de la construction* sur cinq ans. L'augmentation du nombre d'hommes de l'international a freiné la baisse des inscriptions dans ce domaine d'études au cours des deux dernières années.

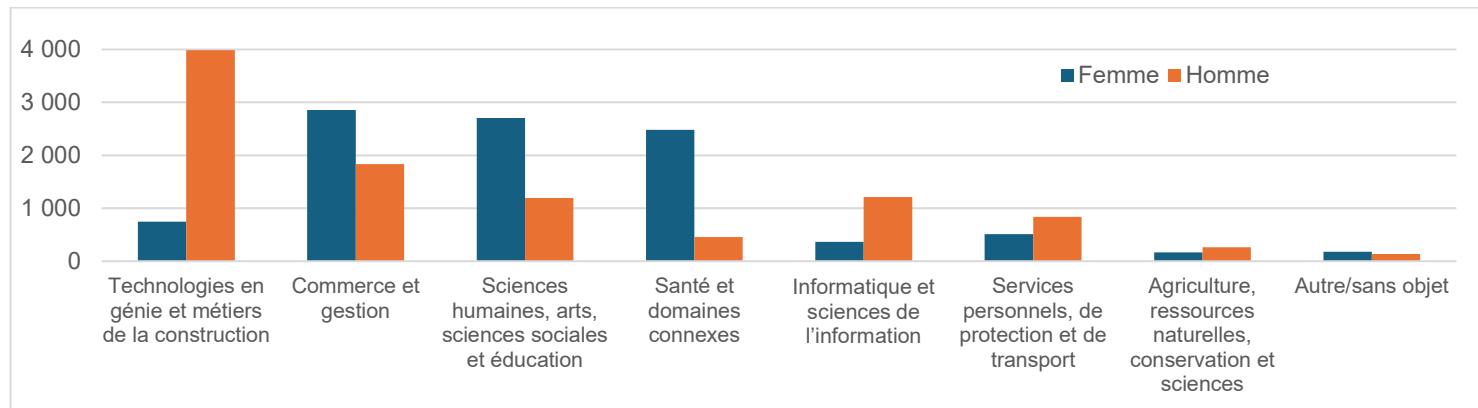


Figure 10. Inscriptions aux études postsecondaires selon le domaine d'études et le genre, 2022-2023

Inscriptions pour l'année complète

Pour les programmes cours dans lesquels les étudiantes ou étudiants sont inscrits à une seule session, les inscriptions pour l'année complète sont une meilleure mesure pour explorer les tendances dans les inscriptions de ces programmes. Les inscriptions peuvent être calculées pour chaque session : automne, hiver, printemps, et été. En 2022-2023, 39 944 personnes au total étaient inscrites sur une période de 12 mois (figure 11). Les inscriptions aux études postsecondaires étaient légèrement plus bas à la session d'hiver qu'à la session d'automne (-1 %). Le nombre d'inscriptions aux études postsecondaire pour l'année complète était supérieur de 20 % à celui de la session d'automne. Dans les programmes courts, la différence entre les inscriptions à la session d'automne et pour l'année complète est beaucoup plus grande que dans les programmes d'études postsecondaires. Les inscriptions à une formation d'apprentissage étaient 41 % plus élevées à la session d'hiver qu'à la session d'automne, et les inscriptions pour l'année complète étaient 161 % plus élevées qu'à la session d'automne. Les inscriptions aux programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base étaient plus faibles à la session d'hiver qu'à la session d'automne, mais les inscriptions pour l'année complète étaient 56 % plus élevées qu'à la session d'automne. Plus de 90 % des personnes en formation continue n'étaient inscrites qu'à une seule session au cours d'une année. Les inscriptions étaient les plus élevées au cours des sessions de printemps et d'été, et il y avait 222 % plus d'inscriptions pour l'année complète que pour la session d'automne.

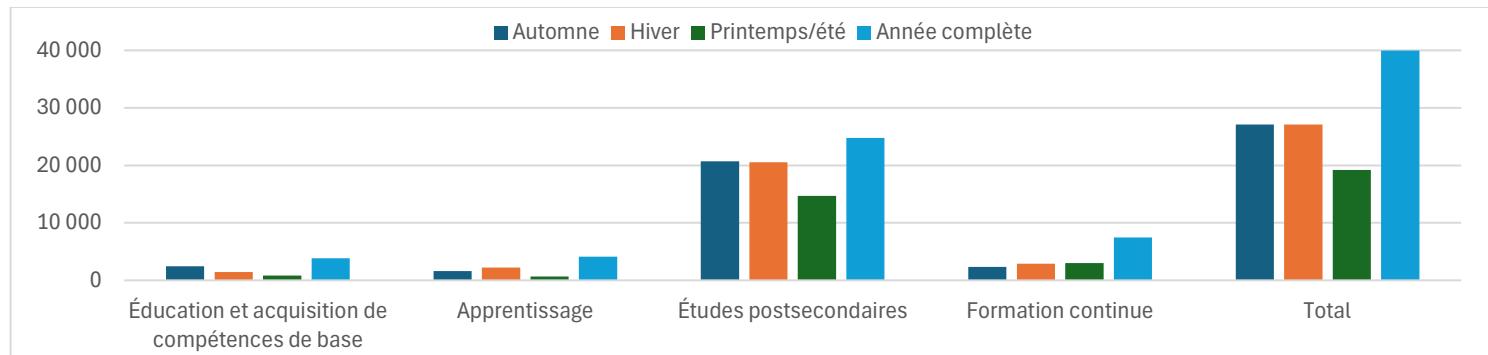


Figure 11. Inscriptions par session et pour l'année complète par type de programme, 2022-2023

Les tendances dans les inscriptions pour l'année complète varient selon le type de programme

Entre 2017-2018 et 2022-2023, le nombre d'inscriptions à une formation d'apprentissage pour l'année complète a reculé de 8 %, passant de 4 503 à 4 140. Le nombre d'inscriptions pour l'année complète dans les programmes d'éducation et d'acquisition de compétences de base a augmenté de 19 %, passant de 3 213 à 3 815. Les inscriptions pour l'année complète à un programme de formation continue ont diminué de 31 % au cours de la même période, passant de 10 771 à 7 474.

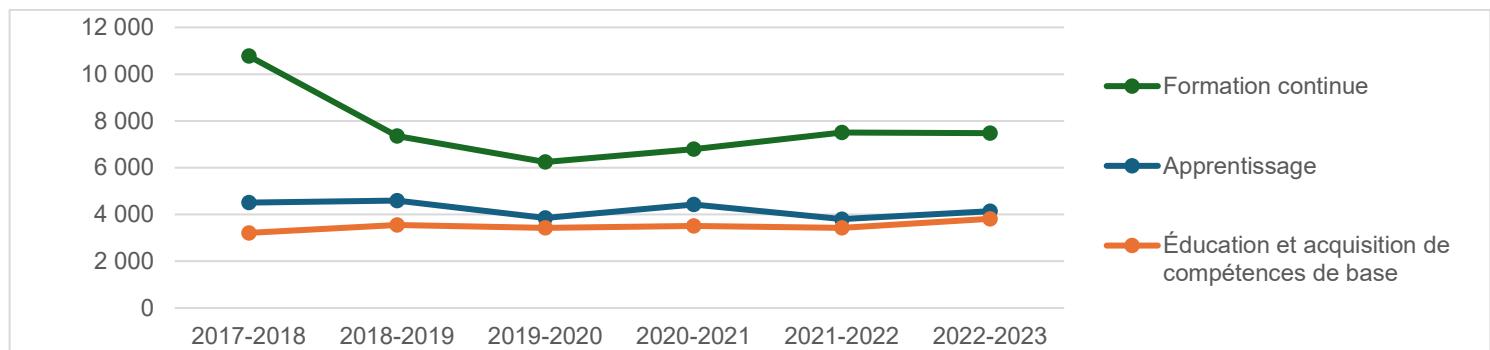


Figure 12. Inscriptions pour l'année complète en apprentissage, en éducation et acquisition de compétence de base et en formation continue, de 2017-2018 à 2022-2023.

Sanctions d'études décernées

Le nombre de sanctions d'études décernées est calculé sur une année civile et comprend les reconnaissances officielles décernées lors de la réussite d'un programme d'études. Les sanctions d'études décernées pour les programmes où l'apprentissage ou le rendement ne sont pas mesurés ni évalués sont exclues (p. ex. un certificat de participation).

Le nombre total de sanctions d'études postsecondaires décernées a augmenté sur cinq ans.

En 2022, les collèges des Maritimes ont décerné 9 326 sanctions d'études postsecondaires, soit une augmentation de 6 % sur cinq ans (figure 13). Il y a eu une diminution du nombre de diplômes décernés en 2022, ce qui s'explique par une baisse des inscriptions aux programmes menant à un diplôme deux ans plus tôt, à l'automne 2020 (voir la figure 2). L'augmentation des inscriptions au cours des années subséquentes devrait être observée dans le nombre de diplômes décernés en 2023 et en 2024.

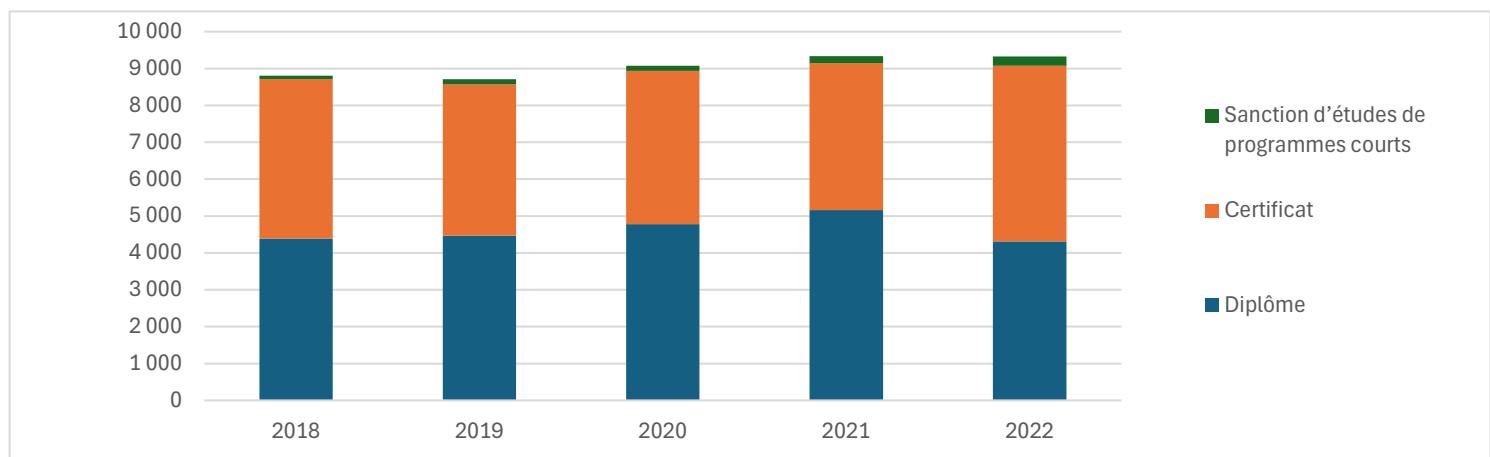


Figure 13. Sanctions d'études postsecondaires décernées par genre de sanction d'études, de 2018 à 2022

Les personnes diplômées de l'international ont contribué à maintenir le nombre de sanctions d'études décernées.

Le nombre de sanctions d'études décernées à des étudiantes et étudiants internationaux a augmenté de 213 % entre 2018 et 2022, tandis que, pendant la même période, le nombre de sanctions d'études décernées aux Canadiens et Canadiennes a diminué de 5 % (figure 14). Le nombre de sanctions d'études décernées a diminué de 6 % chez les personnes de la Nouvelle-Écosse, de 3 % chez les personnes du Nouveau-Brunswick, et de 19 % chez les Canadiens et Canadiennes hors Maritimes. En revanche, le nombre de sanctions d'études décernées aux résidents et résidentes de l'Île-du-Prince-Édouard a augmenté de 9 % au cours de la même période.

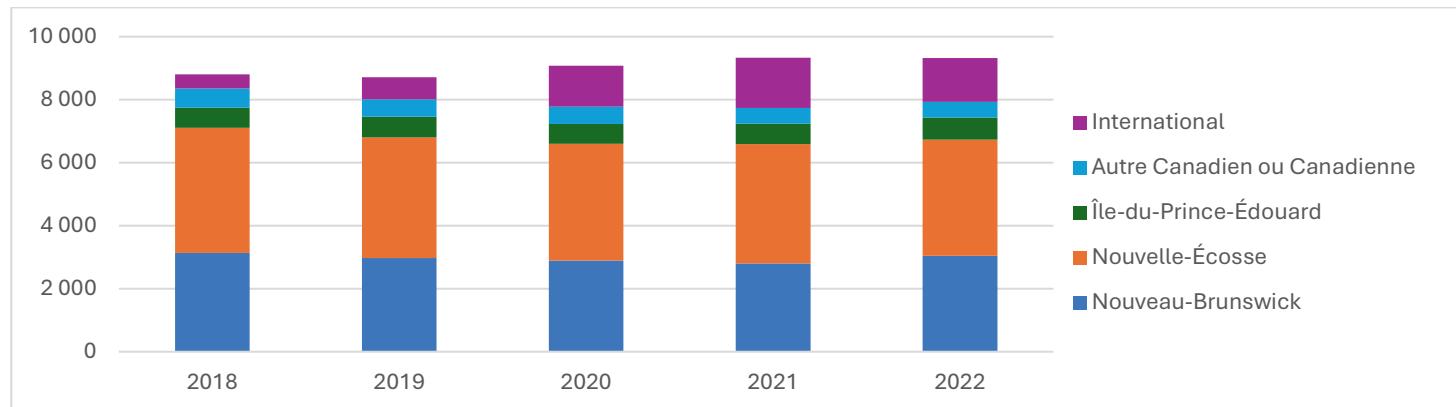


Figure 14. Sanctions d'études décernées par la région d'origine, 2018 à 2022

Projections démographiques et pour le marché du travail

La population des Maritimes ayant atteint l'âge de la retraiteⁱⁱ dépasse la population des jeunes des Maritimes ayant atteint l'âge de diplomation des études secondairesⁱⁱⁱ d'environ 9 000 personnes par an (figure 15), et cet écart restera important au cours des cinq prochaines années^{iv}. On s'attend à ce qu'au cours de la prochaine décennie, 39 % des emplois exigent un certificat ou un diplôme collégial.^v Bien que nous prévoyions une augmentation du nombre de personnes des Maritimes obtenant leur diplôme d'études secondaires (+13 % du nombre de jeunes de 18 ans entre 2026 et 2033) et entrant dans l'enseignement supérieur, l'écart laissé par les départs à la retraite prévus au cours de la même période sera trop important pour être comblé par les jeunes des Maritimes diplômés des établissements de la région. Les étudiantes et les étudiants internationaux qui fréquentent et obtiennent leur diplôme dans les collèges des Maritimes constitueront une importante source future de main-d'œuvre qualifiée dans la région.

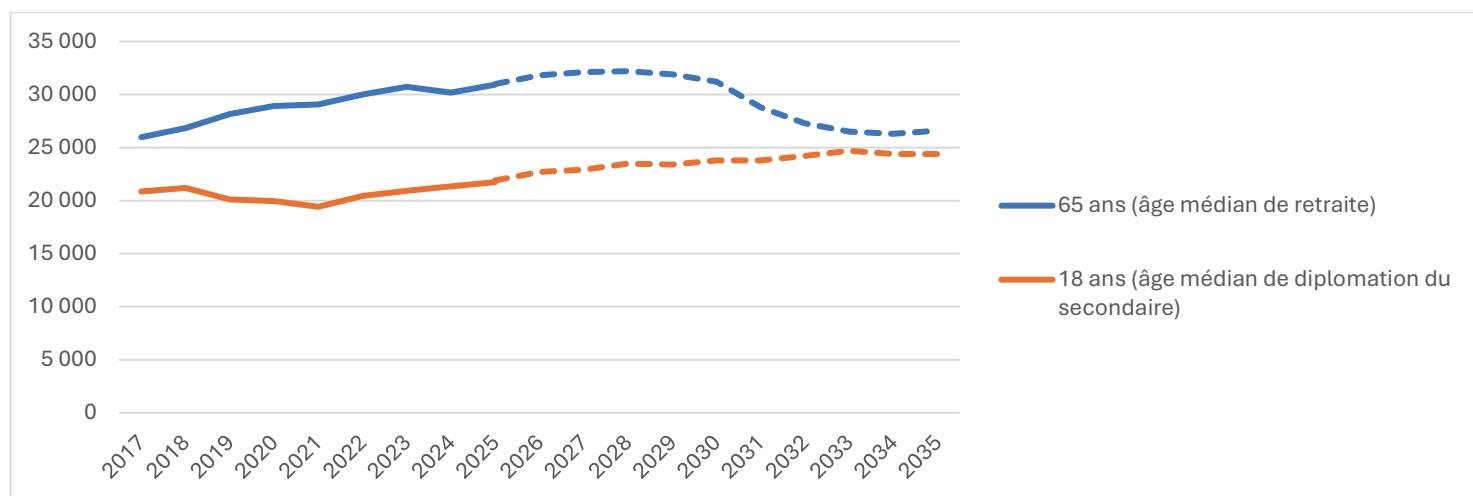


Figure 15. Les populations des Maritimes ayant l'âge de la retraite (65 ans) et l'âge de diplomation du secondaire (18 ans) actuelles et projetées, de 2017 à 2035

Sommaire et répercussions

Les tendances dans les inscriptions des personnes originaires des Maritimes n'ont pas suivi l'évolution démographique dans la région au cours de la période à l'étude dans le présent rapport. Les Provinces maritimes ont connu une croissance démographique importante entre 2017 et 2022. Chez les 18 à 24 ans, la population a augmenté de 6 %^{vi}, mais les inscriptions des résidents et résidentes des Provinces maritimes dans les collèges des Maritimes ont reculé de 7 %. Selon les estimations démographiques de Statistique Canada, la population des 18 à 24 ans dans les Provinces maritimes a augmenté de 4 % depuis 2022.

Les étudiantes et étudiants internationaux ont été la principale source de croissance des inscriptions dans les programmes postsecondaires dans les collèges entre 2017-2018 et 2022-2023, grimpant de 267 % sur cinq ans pour représenter une inscription sur cinq en 2022-2023. En 2023 et 2024, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada a apporté un certain nombre de changements au Programme des étudiants étrangers et aux critères d'admissibilité aux permis de travail postdiplôme (PTPD), notamment un plafond sur le nombre de permis d'études à délivrer et des restrictions aux PTPD en fonction du genre de sanction d'études et du domaine d'études. Bien que la période à l'étude dans le présent rapport n'ait pas encore été touchée par ces changements, il est prévu que certains domaines d'études seront touchés de façon disproportionnée. La majorité des étudiantes et étudiants internationaux s'inscrivent à des programmes de commerce et gestion, mais seulement 5 % de ces inscriptions en 2022-2023 auraient été dans des programmes actuellement admissibles au PTPD. Dans l'ensemble, en 2022-2023, 68 % des étudiantes et étudiants internationaux étaient inscrits à des programmes qui ne seraient plus admissibles au PTPD s'ils devaient obtenir leur diplôme aujourd'hui.

Le nombre d'hommes canadiens inscrits à des programmes postsecondaires collégiaux dans les provinces maritimes a diminué de 16 % entre 2017-2018 et 2022-2023, tandis que le nombre de femmes canadiennes inscrites a reculé de 3 %. Des tendances semblables ont été observées dans les universités de la région au cours de la même période (hommes canadiens : -8 %; femmes canadiennes : +2 %). Selon des travaux antérieurs de la CESPm, les jeunes hommes sont moins susceptibles de poursuivre des études postsecondaires lorsque les taux de chômage sont faibles.^{vii} La même tendance n'a pas été observée chez les femmes. Au cours des dernières années, les Provinces maritimes ont connu les taux de chômage les plus bas des cinq dernières décennies. Entre 2017 et 2022, le taux de chômage chez les 15 à 24 ans a diminué de 1,2 point de pourcentage (pp) au Nouveau-Brunswick, de 5 pp en Nouvelle-Écosse et de 1,2 pp à l'Île-du-Prince-Édouard.^{viii} Depuis 2022, les taux de chômage annuels ont évolué de moins de 1 pp dans chaque province (-0,2 pp au Nouveau-Brunswick, +0,7 pp en Nouvelle-Écosse et -0,6 pp à l'Île-du-Prince-Édouard).

ⁱ CESPm. *Collèges des Provinces maritimes : inscriptions et sanction d'études décernées. Définitions, méthode employée et tableaux statistiques*. Novembre 2025.

ⁱⁱ L'âge médian de la retraite au Canada en 2024 était 65,3 ans. Statistique Canada. Tableau 14-10-0060-01 Âge de la retraite selon la catégorie de travailleur, données annuelles. **Système DOI :** <https://doi.org/10.25318/1410006001-fra>

ⁱⁱⁱ L'âge médian de diplomation du secondaire en 2022-2023 était 18 ans à l'Île-du-Prince-Édouard, et 17 ans au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Écosse. Statistique Canada. Tableau 37-10-0008-01 Nombre de diplômés des programmes réguliers pour les jeunes, écoles secondaires publiques, selon l'âge et le sexe. **Système DOI :** <https://doi.org/10.25318/3710000801-fra> On suppose que l'âge médian des diplômés du secondaire à la date à laquelle la population est estimée (le 1er juillet) est de 18 ans.

^{iv} Statistique Canada. Tableau 17-10-0005-01. Estimations de la population au 1^{er} juillet, par âge et genre, données annuelles. **Système DOI :** <https://doi.org/10.25318/1710000501-fra>; Statistique Canada. Population projetée, selon le scénario de projection, l'âge et le genre, au 1er juillet (x 1 000). Scénario de projection M1 : croissance moyenne. **Système DOI :** <https://doi.org/10.25318/1710005701-fra>

^v Emploi et Développement social Canada - Projections 2024 du Système de projection des professions au Canada (SPPC)

<https://occupations.esdc.gc.ca/sppc-cops/l.3bd.2t.1.3lshtml@-fra.jsp?fid=54&lid=69> Date de modification: 2025-01-30

^{vi} Idem. Statistique Canada. Tableau 17-10-0005-01.

^{vii} CESPm. « Une vue d'ensemble des inscriptions universitaires : Facteurs et tendances dans les inscriptions aux universités des Maritimes de 2000-2001 à 2005-2006 », *Tendances de l'enseignement supérieur dans les Maritimes*, volume 5, numéro 1 (juin 2007).

^{viii} Statistique Canada. Tableau 14-10-0327-01. Caractéristiques de la population active selon le genre et le groupe d'âge détaillé, données annuelles. **Système DOI :** <https://doi.org/10.25318/1410032701-fra>.

